



LYCEE FRANCAIS SAINT EXUPERY

Ouagadougou

**PROJET D'ETABLISSEMENT
2018-2021**



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PREAMBULE

UN PROJET D'ETABLISSEMENT ?

« *Projet pédagogique* », « *projet éducatif* », « *projet d'école* », « *projet Vie scolaire* »... nombreux sont les outils et les supports qui structurent le travail des équipes d'un établissement scolaire. Ces projets multiples, partagés avec différents acteurs, foisonnent d'informations, déclinent des actions, des idées, des recommandations et constituent, pour les enseignants, les parents ou les partenaires, les documents de référence du dialogue de la communauté éducative au sein de l'établissement. Pourquoi alors un nouveau « projet » ?

Une feuille de route

Le projet d'établissement est rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, réaffirmé par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 et la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Véritable feuille de route fixant, entre autres, les objectifs que s'assigne la communauté éducative de l'établissement, il décline, dans une perspective de réussite et d'épanouissement des élèves, les objectifs fixés par le MEN et l'AEFE, en les adaptant au contexte local, propre au lycée Saint Exupéry.

Le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Élaboré par les différents partenaires, il est adopté par le conseil d'établissement.

Volonté collective, actions et évaluation

Le projet d'établissement sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement. Il est mis en œuvre au travers d'un programme d'actions annuel présenté lors du premier CE de l'année scolaire. Chacune de ces actions concourt à atteindre un objectif ou à améliorer une performance.

En fin d'année scolaire, un bilan annuel faisant état de la mise en œuvre du projet et présentant les actions entreprises est réalisé : il a pour ambition, en s'appuyant sur des indicateurs, d'évaluer les avancées réalisées et de le cas échéant, les adaptations nécessaires à la réalisation des objectifs fixés.

Une carte d'identité

Au-delà de son aspect formel, le projet d'établissement se veut un document de référence, une carte d'identité, un vade-mecum connu, compris et partagé par tous les membres de la communauté éducative. En « sortant des murs », il est aussi un outil de communication permettant d'affirmer l'identité du *Saint Ex*, portant l'ambition de favoriser le rayonnement de l'établissement, au travers d'un projet singulier qui conjugue exigences institutionnelles, spécificités du contexte local et ambitions de chacun...

- *Cadre de référence du Ministère de l'Education Nationale*
- *Plan d'orientation stratégique de l'AEFE 2014-2017 (prolongé 2018)*

UNE METHODE DE TRAVAIL

Le projet d'établissement s'est élaboré progressivement durant l'année d'achèvement du projet en cours.

Il s'appuie sur :

- Une évaluation collective du projet précédent
- Des données collectées auprès des composantes de la communauté scolaire, autour de différents thèmes
- Différents éléments de diagnostic

Ces éléments ont constitué une base de travail, présentée au fur et à mesure de l'année, et en fonction des dossiers et chantiers prioritaires, aux différentes instances et groupes de travail propres à l'établissement : conseil d'établissement, d'école, pédagogique, des maîtres, de gestion... mais également conseil de vie collégienne et lycéenne, commission informatique et numérique, conseil mission pédagogique.

Ce travail, coordonné par un groupe de pilotage, a permis d'élaborer une cartographie des points forts et des points d'amélioration du LFSE, déclinés ensuite en quatre axes qui nous ont semblé essentiels et partagés par tous. Déclinés en objectifs et accompagnés d'indicateurs permettant l'évaluation du projet, ces grands axes, volontairement concis, engageant de nouveaux chantiers, en confortent certains, en ont fait disparaître d'autres, désormais bien ancrés dans les pratiques de l'établissement.

Ce document, que nous avons souhaité clair mais précis, constitue le nouveau PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2021 du lycée français.



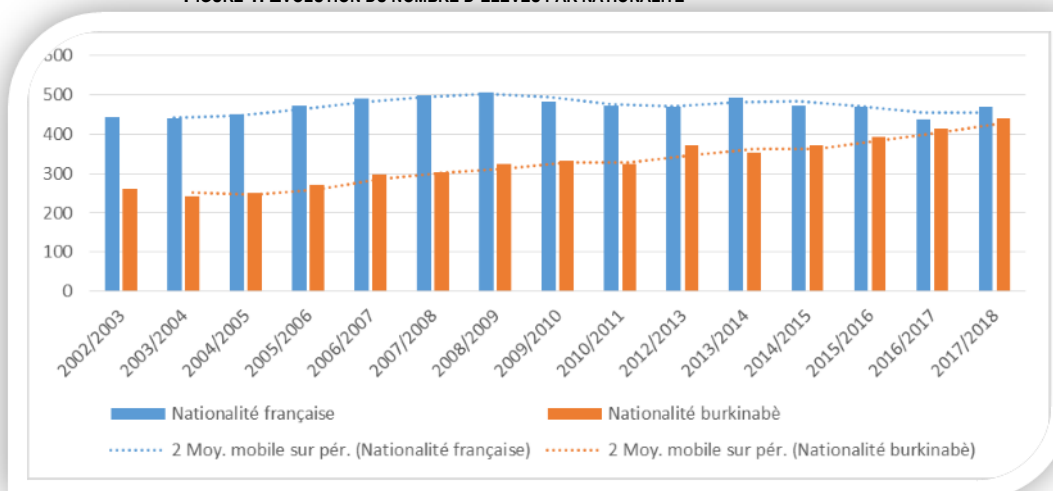
I. LE CONTEXTE

UN LYCEE FRANÇAIS AU CŒUR DE LA VILLE

Le lycée français Saint Exupéry est un établissement appartenant à l'Association des parents d'élèves (APE), lié par convention avec l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger (AEFE). Créé en 1975, d'abord école primaire puis collège et enfin lycée, le *Saint Ex* est une véritable institution, qui accueille aujourd'hui 1115 élèves de 32 nationalités différentes, sur deux sites situés au cœur de Ouagadougou, capitale du Pays des Hommes intègres.

La particularité de l'établissement est de maintenir, dans un contexte local en forte évolution, une mixité, une diversité des élèves et de leurs origines, qui confère au LFSE la dynamique et l'équilibre caractéristiques des établissements français à l'étranger. Le primaire comme le secondaire comptent en effet aujourd'hui, en dehors des nationalités tierces, quasiment autant d'élèves français que d'élèves nationaux, qui proviennent d'horizons très divers. S'il est indéniablement un établissement privilégié au regard de l'environnement socio-économique caractéristique du PMA qu'est le Burkina Faso, le *Saint Ex* accueille néanmoins tout aussi bien une population « favorisée » que celle issue de milieux plus modestes (45% des élèves bénéficient d'une bourse accordée par l'AEFE). Il n'est donc pas une enclave loin de la réalité d'une communauté ouagalaise très contrastée mais en est, plus certainement, une des émanations, au sein d'une société en pleine évolution.

FIGURE 1. EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVES PAR NATIONALITE



AEFE

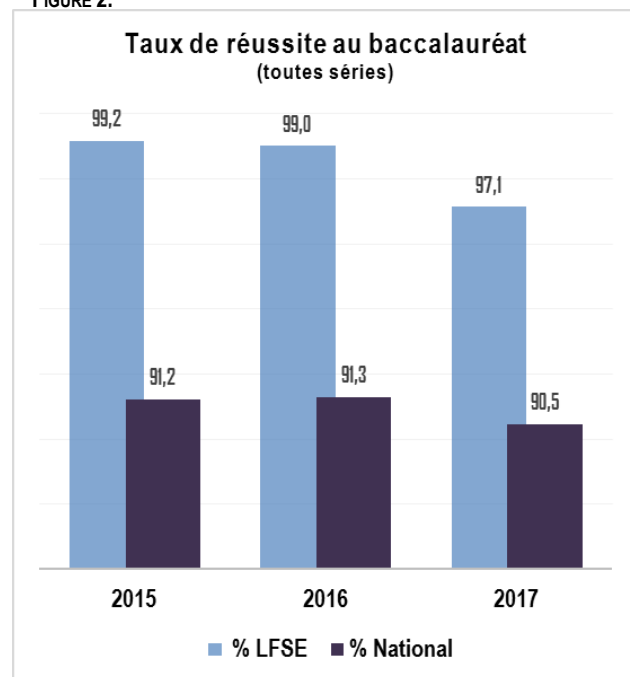
L'AEFE est l'opérateur public qui, sous la tutelle du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, coordonne le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, communément appelés « lycées français ». Ce réseau scolaire unique au monde, présent dans 137 pays, représente un atout et un levier pour l'influence de la France.

UN LYCEE FRANÇAIS AU CŒUR DE LA VILLE

La diversité du lycée Saint Exupéry se retrouve au niveau du corps professoral au sein duquel professeurs titulaires français et burkinabè enseignent côte à côte. Quel que soit leur statut ou leur ancienneté, tous les enseignants bénéficient d'une formation continue, dispensée dans le cadre du Plan de Formation Continue des Personnels (PFCP) de la zone de mutualisation d'Afrique de l'Ouest (ZAO) regroupe huit pays et dans celui du Plan Local de Formation (PLF) établi en fonction des axes prioritaires de la politique d'établissement.



FIGURE 2.



Havre de paix au centre d'une ville bouillonnante, le lycée se veut à la fois un lieu propice à une scolarité respectant les exigences institutionnelles, tant en matière d'équipements que de méthodes d'apprentissage, tout autant qu'un lieu de vie, qui s'adapte et évolue au rythme des événements font son histoire, parfois douloureuse, souvent enthousiasmante. Le LFSE, c'est également l'histoire des élèves : une forte proportion d'entre eux commence leur parcours en maternelle et quitte l'établissement après l'obtention du baccalauréat (filière L, ES, ou S) qui présente **un très fort taux de réussite** et, pour plus de la moitié d'entre eux, avec une mention en poche.

Enfin, ni le climat, ni les soubresauts d'un pays situé en zone sahélienne n'effraient les équipes et les élèves du Saint Ex, qui s'engagent pleinement dans de nombreux projets pédagogiques, sportifs et culturels, dépassant largement les frontières.

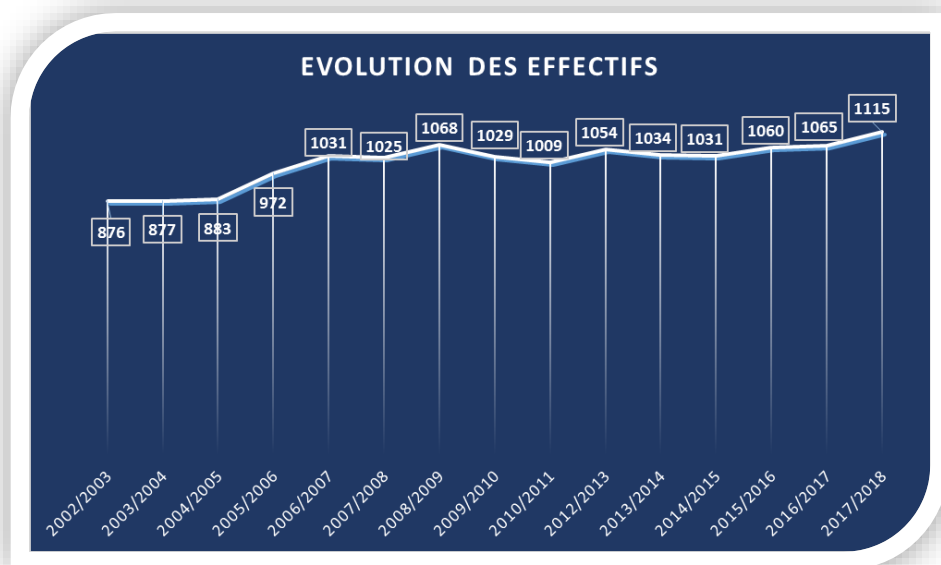
Des APP (actions pédagogiques pilotes) telles qu'Ambassadeurs en Herbe aux JIJ (Jeux internationaux de la jeunesse), en passant par la toute récente Webradio et d'autres actions ouvertes sur le pays d'accueil, initiatives toutes soutenues par l'APE, partie prenante de cette dynamique, l'établissement se distingue par la volonté affirmée des équipes, au primaire comme au secondaire, de contribuer au rayonnement du LFSE, tant au sein de la ville qu'en tant que membre du réseau (unique au monde) des établissements français à l'étranger.

II. L'ETABLISSEMENT

EFFECTIFS

Les effectifs du LFSE ont franchi le seuil des 1000 élèves en 2006 et sont, globalement, en augmentation. Les élèves se répartissent de façon quasiment équivalente entre le primaire et le secondaire. La structure peut évoluer selon l'évolution des flux, néanmoins régulés par un *numerus clausus* permettant de maintenir un effectif par classe inférieur à 30 au secondaire.

FIGURE 3.



(Source enquête lourde AEFE- chiffres de rentrée)

	EFFECTIFS 2013-2014	EFFECTIFS 2014-2015	EFFECTIFS 2015-2016	EFFECTIFS 2016-2017	EFFECTIFS ¹ 2017-2018
6	68	79	79	85	80
5	78	71	84	80	82
4	75	70	68	87	72
3	80	79	80	68	92
2	83	82	91	80	86
1	70	67	64	87	75
Term.	61	70	58	65	88
TOTAL Secondaire	515	518	524	552	575
PS	30	25	29	30	26
MS	43	43	41	42	38
GS	67	79	86	68	69
CP	75	70	90	83	78
CE1	70	65	73	94	85
CE2	81	73	60	72	88
CM1	76	81	80	62	84
CM2	76	74	76	77	62
TOTAL primaire	518	510	535	528	530
TOTAL Etablissement	1033	1028	1059	1080	1105

¹ Actualisation au 9 avril 2018 : 1115 élèves

- Ecole : 524
- Secondaire : 591

PERSONNELS

Le LFSE accueille 129 employés, tous statuts confondus et répartis sur les deux sites.

La Direction (proviseur-e, proviseur-e adjoint-e, directeur-trice administratif et financier, directeur-trice de l'école primaire) est assurées par des personnels expatriés français détachés au MAEDI.

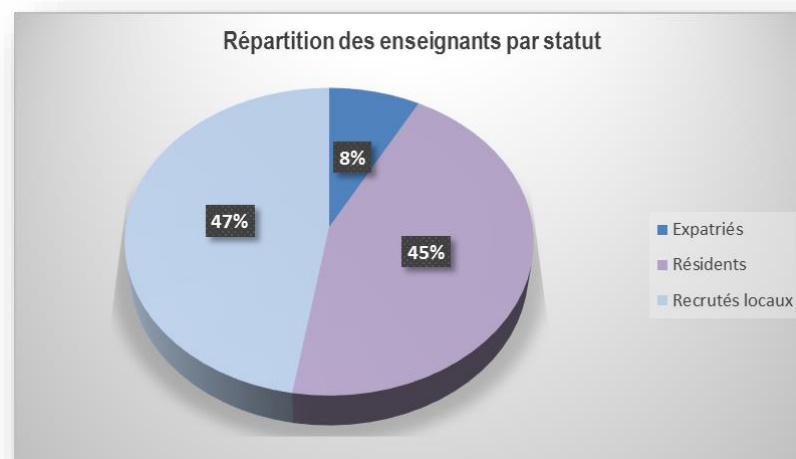
- ✓ L'établissement compte également 6 EEMCP2 (enseignants expatriés ayant une mission particulière de conseil pédagogique). Parmi ces personnels se côtoient différentes nationalités, néanmoins majoritairement française et burkinabè.

FIGURE 4. COMPOSITION DU PERSONNEL LFSE

ETABLISSEMENT	PRIMAIRE	SECONDAIRE
Direction : 4	Direction : 1	Direction : 3
Secrétariat-Comptabilité : 06	Secrétariat : 2	secrétariat : 2
CDI / BCDI : 2	BCDI : 1	Comptabilité : 2
Vie scolaire : 11	Service : 14	CDI : 1
Orientation : 1	Enseignants : 25	Vie scolaire : 11
Enseignants : 79		Orientation : 1
Service : 26		Enseignants : 54
		Service : 12
129	43	86

- ✓ Le lycée français Saint Exupéry présente un fort taux d'encadrement des élèves par des enseignants diplômés du système français (résidents certifiés ou PLP). Il est à signaler que cette qualification se retrouve parmi les recrutés locaux (TNR, *professeurs titulaires non-résidents*).

FIGURE 5.



EQUIPEMENTS ET SECURITE

Le Burkina Faso est un des cinq pays membres du G5 Sahel. Les conditions sécuritaires, liés aux événements récents, impliquent des conditions sécurité adaptées au contexte, mais qui doivent préserver la qualité de vie, d'exercice et d'apprentissage de tous les membres de la communauté scolaire.

Bâtiments et équipements

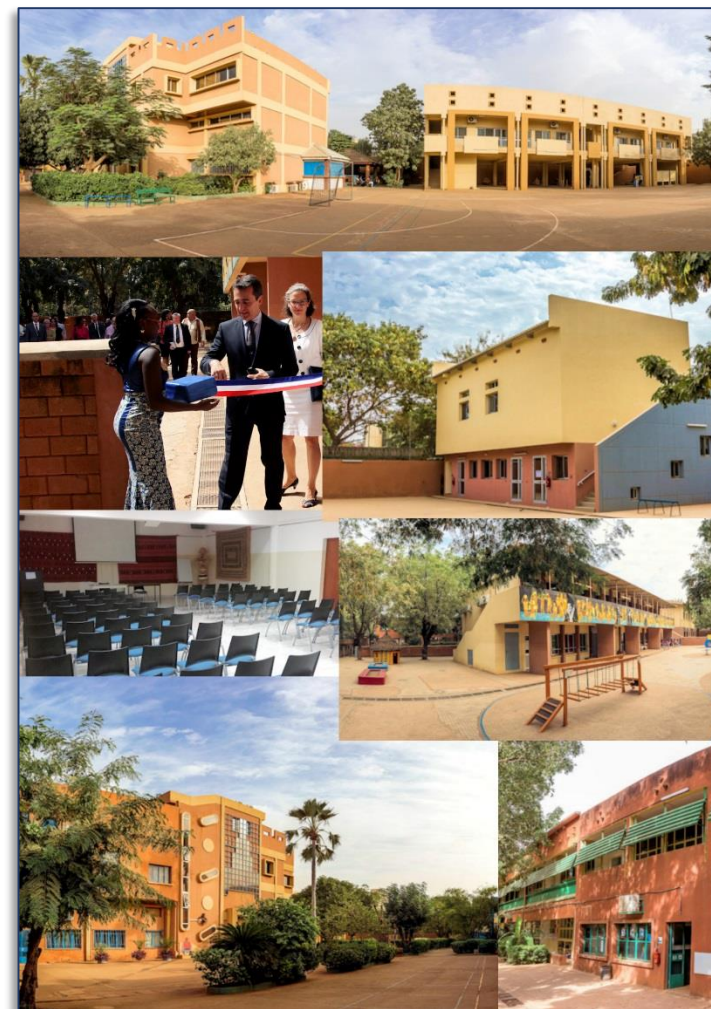
Depuis 2016, la direction de l'établissement (APE et personnel AEFE) a mis en œuvre un programme permettant de répondre à cette double-exigence, programme qui se poursuivra durant les prochaines années avec notamment l'ouverture, à la rentrée 2018, d'une piscine intégrée à nos locaux et d'un parking totalement externalisé au secondaire. De nouveaux bâtiments (sur chaque site) ont par ailleurs été inaugurés en 2017.

L'équipement informatique, fait l'objet d'un suivi tout particulier par la commission informatique et numérique du lycée, qui travaille à mettre en adéquation les besoins pédagogiques, les contraintes techniques et le budget en lien avec les pratiques numériques. C'est notamment dans ce cadre que s'est mise en place la Webradio de l'établissement.

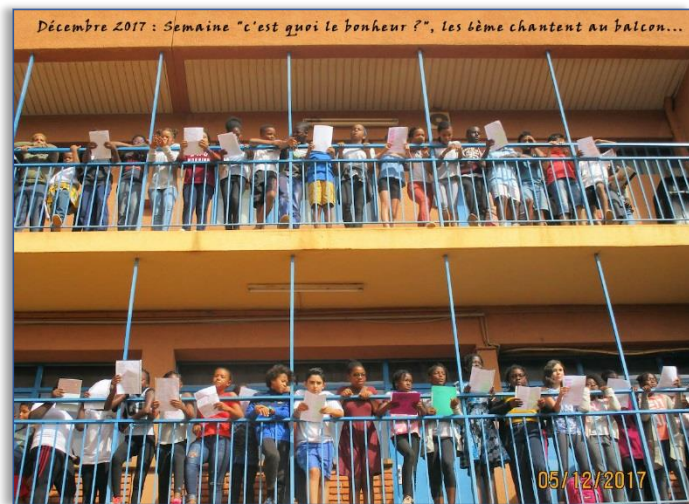
Sécurité

Le lycée a fait l'objet, depuis 2016, de différents audits sécuritaires. Les préconisations des experts mandatés par le poste diplomatique et l'AEFE ont donné lieu à d'importants travaux garantissant aujourd'hui une sécurité passive de grande qualité.

L'établissement est, en outre, doté d'une société de sécurité préservant la sérénité des lieux et collabore très étroitement avec le poste diplomatique et les autorités locales présentes aux abords des bâtiments. Une attention toute particulière est accordée à la formation des élèves et des personnels, dans une perspective non anxiogène de connaissances des gestes et des procédures, formalisées dans les PPMS (Plan de mise en sûreté risques majeurs et attentat-intrusion).



PRATIQUES PEDAGOGIQUES



d'un protocole spécifique associant repérage, élaboration d'un diagnostic en lien avec des professionnels socio-éducatifs et/ou de santé et les familles et adaptations scolaires. L'objectif est de faciliter l'apprentissage scolaire de ces élèves, en préparant une orientation adaptée à leurs besoins et leurs compétences, dans la perspective d'un parcours certes différent mais réussi.

L'aide individuelle à l'orientation est assurée, sous le pilotage du proviseur-adjoint, par une personne-ressource (PRIO) en lien permanent avec les professeurs principaux.

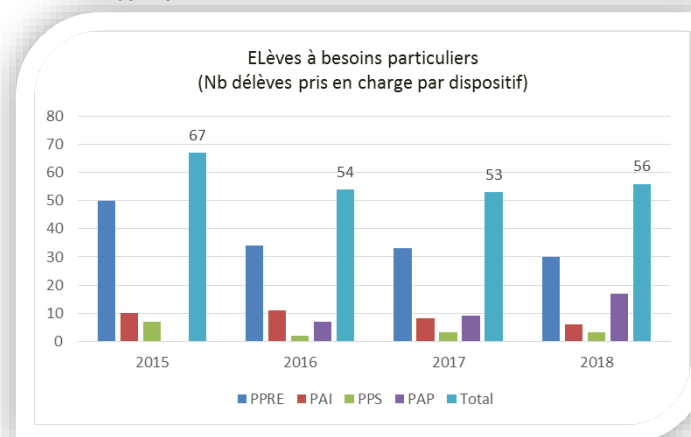
Le lycée est actif dans le cadre de l'application AGORA et incite les élèves à y participer. Il propose également tout au long de l'année des actions d'information sous forme diverses en direction des élèves et de leur famille.

Le lycée français Saint Exupéry répond aux directives et exigences (instructions officielles) du MEN en matière d'organisation des enseignements, de programmes et de pratiques pédagogiques. La cohérence et la réactivité des équipes pédagogiques, notamment en matière d'adaptation aux nouveaux dispositifs ou programmes, est assurée par les différentes instances pédagogiques (conseil de cycles ; d'école ; de maîtres ; pédagogique etc.), elles-mêmes pilotées par la direction pédagogique, avec l'appui des EEMCP2, et relayées par les coordinateurs de disciplines en conseils d'enseignement pour le secondaire.

Un important travail de communication par ailleurs mis en œuvre afin de valoriser les initiatives et les projets des équipes du LFSE, en lien constant avec ses partenaires locaux et français du réseau scolaire et culturel francophone et du réseau AEFE. Le service Vie scolaire (2 CPE et 7 assistants d'éducation) y est également étroitement associé.

Les élèves à besoins particuliers bénéficient

FIGURE 6.



III. DIAGNOSTIC

Notre diagnostic a été réalisé à partir du bilan du projet 2013-2016 et son avenant 2016-2018, de la synthèse d'enquêtes effectuées en direction des familles, des personnels et des élèves ainsi que d'une sélection d'indicateurs pertinents. Il permet de dégager :

DES POINTS FORTS

- Réussite des élèves aux examens (fort taux de réussite et de mentions)
- Une forte dynamique de projets
- Un climat scolaire satisfaisant
- Une prise en charge efficace des élèves à besoins particuliers
- Engagement des équipes dans une pédagogie à la française (compétences, Parcours etc.)
- Une maîtrise correcte des outils informatiques
- Diversité des élèves (nationalité, origines sociales)
- Conditions matérielles (équipement) satisfaisantes
- Relations avec les familles

DES POINTS DE PROGRESSION

- Un établissement sur deux sites distants (déficit de communication interne, absence de plateformes collaboratives)
- Conditions d'accès aux outils numériques difficiles (contexte géographique impactant le fonctionnement technique)
- Gestion complexe des élèves non francophones ou issus d'un autre système
- Déficit de communication et de partenariats pérennes et organisés
- Difficulté d'ouverture à la culture locale
- Politique des langues
- Bâti parfois vétuste (secondaire)
- Mutualisation des ressources (pédagogiques et formation)
- Plan de communication (site internet obsolète, manque de procédures)

FIGURE 7.

EVALUATION PROJET ETABLISSEMENT 2014-2018

53 réponses soit 69,7 % de l'effectif consulté

		Somme A+PA	Atteint	PA	Moyenne (atteint+partiellement atteint)
Axe 1 : « Mieux travailler ... pour bien réussir »					
Personnaliser l'accompagnement de l'élève	Suivre individuellement les élèves à besoins éducatifs particuliers (Pédagogie différenciée - APC - PPRE - PPS - PAP)	77,4	18,9	58,5	71,1
	Apprendre à apprendre (méthodologie, démarches d'apprentissage et d'organisation, mémorisation, compréhension, consignes, auto-évaluation et co-évaluation...)	73,6	13,2	60,4	
	Construire le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel	62,3	20,8	41,5	
Optimiser la gestion des ressources humaines	Mutualiser les expériences et compétences (visites d'enseignants inter-degrés, échanges...)	69,8	32,1	37,7	64,8
	Créer des outils communs et de continuité (outils d'apprentissage et d'évaluation)	50,9	9,4	41,5	
	Former à l'internat en complément du PFCP et démultiplier les stages par des interventions conjointes inter-degrés	73,6	32,1	41,5	
Favoriser les séquences pédagogiques innovantes	Utiliser la démarche de projet (AP, EPI, EIST, autour de visites et de sorties, projets de zone, APP...)	83	37,7	45,3	74,2
	Mobiliser les outils numériques (TBI, tablettes...)	62,2	11,3	50,9	
	Développer des modes de raisonnement (démarche scientifique et technologique, démarche de l'historien...)	77,4	30,2	47,2	
			22,9	47,2	70,0
Axe 2 : « Mieux se connaître ... pour bien vivre ensemble »					
Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants	Accueillir les nouveaux arrivants (visite, réunions)	75,3	34	41,5	74,6
	Informar (plaque de présentation de l'établissement, guide d'accueil, livre de l'année)	73,6	43,4	30,2	
Renforcer le sentiment d'appartenance	Développer le site Internet de l'établissement : « vitrine informative »	50,9	9,4	41,5	65,4
	Partager des événements culturels et/ou festifs (bal, nuit culturelle, expositions, publications, fête de l'école, matinée sciences...)	83	35,8	47,2	
	S'ouvrir au pays d'accueil (histoire, géographie, société, économie, activités artistiques, culturelles, scientifiques...)	62,3	20,8	41,5	
Développer l'aptitude à vivre ensemble	Construire et comprendre les règles du vivre ensemble (règlement intérieur, règles de vie commune)	88,6	52,8	35,8	80,5
	Eduquer aux médias et à analyser l'information	75,3	20,8	54,7	
	Engager les élèves dans des actions citoyennes (projets solidaires, participation à la vie de l'établissement, prises de décisions...)	77,3	37,7	39,6	
			31,8	41,5	73,5
Axe 3 : « Mieux s'exprimer ... pour bien apprendre »					
Cultiver l'usage de la langue française de manière transversale	Multiplier les séances de prises de parole par les élèves (argumentation, justification, synthèse, résumé, débats, exposés)	90,6	45,3	45,3	81,8
	Variar les situations d'écriture (écrits courts et longs, comptes-rendus, blogs, lettres...)	77,3	37,7	39,6	
	Renforcer la fluidité et la compréhension fine (inférences, supports de lecture variés...)	77,4	32,1	45,3	
Développer une éducation plurilingue et interculturelle	Découvrir les réalités des pays des langues étudiées (modes de vie, fêtes et tradition, contes et légendes, monuments...)	56,6	22,6	34	49,1
	Créer des liens avec des partenaires des langues étudiées	43,4	9,4	34	
	Développer des projets interdisciplinaires impliquant la LVE	47,2	13,2	34	
Construire les parcours artistique, culturel et de santé	Elaborer et mettre en œuvre le Parcours d'Education Artistique et Culturelle	73,6	32,1	41,5	73,6
	Promouvoir le parcours éducatif de santé (axes d'éducation à la santé, de prévention, de protection)				
			27,5	39,1	68,1

SYNTHESE

LES AXES

Les objectifs ainsi que les indicateurs retenus (intégrant les bilans) sont présentés à l'intention des enseignants mais également des familles en quatrième partie de ce document.



LYCEE FRANÇAIS SAINT EXUPERY

Prendre son envol...

AXE 1. EXPLORER / EXPÉRIMENTER

- ✓ Accompagner la mise en œuvre de démarches pédagogiques innovantes.
- ✓ Développer, à partir de ressources structurées et partagées, une ingénierie pédagogique coordonnée par les EEMCP2.
- ✓ Favoriser les pratiques numériques au service de l'apprentissage.
- ✓ Dynamiser l'offre linguistique au travers d'expériences multiculturelles et d'approches diversifiées.

AXE 2. CONSTRUIRE / SE CONSTRUIRE

- ✓ Structurer les Parcours dans une perspective de cohérence et de lisibilité pour les élèves et leurs familles.
- ✓ Poursuivre l'accompagnement individualisé des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- ✓ Identifier et répondre aux besoins de formation dans le cadre de la politique institutionnelle et de celle de l'établissement.
- ✓ Créer une synergie entre l'élève, l'équipe pédagogique et les différents partenaires pour l'élaboration d'un projet personnel d'orientation.
- ✓ Développer la dimension lieu de vie de l'établissement

AXE 3. RENCONTRER / SE RENCONTRER

- ✓ Affirmer la place de l'établissement au sein du réseau AEFE, de la ZAO (zone de mutualisation d'Afrique de l'Ouest) et de l'espace Francophone.
- ✓ Initier des collaborations avec les partenaires extérieurs dans la perspective de projets communs.
- ✓ Accompagner les initiatives d'ouverture et de sensibilisation pour une meilleure connaissance du pays d'accueil.
- ✓ Mettre en place un plan de communication efficient au service de la communauté scolaire.

IV. LE PROJET 2018-2021

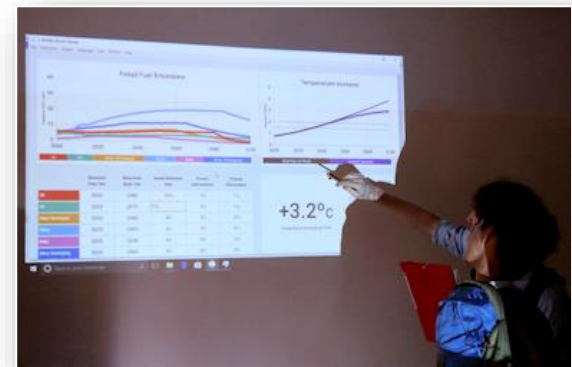
AXE 1. EXPLORER / EXPÉRIMENTER

Les actions pilotes

- Les projets Webradio
- Ambassadeurs en herbe
- La méthode Orberg en latin
- Le club IRD
- Semaine des langues vivantes
- Les JIJ



Webradio du lycée : radio OKALM



Le club IRD

Les indicateurs

- Pourcentage de projets pédagogie innovante / plan d'actions
- Nombre de documents partagés sur l'espace collaboratif
- Profil numérique de l'établissement (document de positionnement et d'évaluation)
- Nombre d'initiatives et projets langues inter degré
- Bilan mission conseil pédagogique

► Accompagner la mise en œuvre de démarches pédagogiques innovantes

Parce que l'élève d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier et que de nouveaux outils, de nouvelles démarches sont désormais intégrées dans les programmes, dans les modes d'évaluation, dans la recherche qui conduit à l'élaboration de l'apprentissage des compétences et des connaissances, les équipes pédagogiques s'engagent dans des pratiques pédagogiques innovantes, en lien avec les ressources et l'appui des services pédagogiques du MEN et de l'AEFE.

La feuille de route

- ✓ Approfondir les démarches d'enseignement (démarche inductive, démarche déductive, démarche de projet, démarche expérimentale, démarche de résolution de problèmes, classe inversée...).
- ✓ Comprendre les processus d'apprentissage (modes de raisonnement, neuroéducation, mémorisation...).
- ✓ Intégrer l'usage du numérique dans le quotidien de la classe et les pratiques personnelles des élèves.

► Développer, à partir de ressources structurées et partagées, une ingénierie pédagogique coordonnée par les EEMCP2.

L'ingénierie pédagogique consiste à étudier, concevoir, réaliser et adapter des dispositifs d'enseignement, des formations, ou des cours en fonction de problématiques ciblées par les équipes sur le terrain. Ces ressources, mutualisées, facilitent l'harmonisation et la cohérence des réponses pédagogiques apportées à des situations d'apprentissage et/ou de pratiques de classe sur des points spécifiques.

La feuille de route

- ✓ Mettre en place un espace collaboratif de travail et de stockage des ressources
- ✓ Identifier annuellement 3 thèmes de travail en lien avec les coordonnateurs de discipline
- ✓ Créer des kits "continuité pédagogique"

► Favoriser les pratiques numériques au service de l'apprentissage.

Les "pratiques numériques", ce sont des outils, des ressources, des supports qui viennent enrichir, compléter ou diversifier l'acquisition des savoirs et des savoirs faire. Elles impliquent toutes les dimensions d'un établissement : le pédagogique, le financier, la technique et la formation. Afin de développer et optimiser ces pratiques, le LFSE s'appuie sur le travail de la commission informatique et numérique qui coordonne tous ces aspects pour une entrée réussie dans l'ère 2.0.

La feuille de route

- ✓ Faciliter la production, le partage des ressources et leur appropriation par l'ensemble des acteurs.
- ✓ Accompagner les pratiques : formation en interne, personnes ressources de proximité
- ✓ Poursuivre le travail engagé par la commission informatique et numérique
- ✓ Améliorer les performances techniques (maintenance, équipements, réseau)
- ✓ Optimiser l'utilisation de Pronote/Drive
- ✓ Mettre en place un dispositif d'évaluation des compétences

► Dynamiser l'offre linguistique au travers d'expériences multiculturelles et d'approches diversifiées.

Le LFSE est un établissement multiculturel, accueillant plus d'une trentaine de nationalités, mais situé au cœur d'une zone francophone. Ainsi l'accent doit-il être mis sur cette double spécificité, à la fois atout et défi à relever. La politique des langues est au centre du projet pédagogique de l'AEFE, au travers d'échanges, de ressources et de dispositifs localement déclinables. En s'appuyant sur les initiatives et l'expertise des équipes de langues, ainsi que sur un projet associant ressources locales et objectifs institutionnels, le lycée s'engage pleinement à former l'élève dès l'école primaire à devenir un citoyen du monde.

La feuille de route

- ✓ Assurer la connaissance des différents groupes culturels présents dans la classe.
- ✓ Inciter aux certifications en s'appuyant sur les possibilités locales et zones (DELTA, DALF, CAMBRIDGE ?)
- ✓ Intensifier la concertation et la mutualisation entre les différents groupes de langues vivantes.
- ✓ Encourager les échanges linguistiques (voyages, correspondances, projet inter-établissements)
- ✓ Etoffer l'offre linguistique et les dispositifs inhérents (LELE, DNL)

AXE 2. CONSTRUIRE / SE CONSTRUIRE

Les actions pilotes

- **Le Plan Local de Formation (PLF)**
- **Le Forum des métiers et de la formation**
- **Le Forum santé**
- **Cérémonie(s) de remise de diplôme**
- **L'opération « cour propre »**



Les élèves de 3ème et leur famille réunis à l'occasion de la cérémonie de remise du diplôme du brevet

Les indicateurs

- Présentation et programmation des Parcours
- Enseignants formés aux pratiques adaptées EBEP
- Actions mises en œuvre pour les nouveaux arrivants (hors système français)
- Pourcentage enseignants impliqués dans les actions PLF
- Projet éducatif (activités périscolaires)
- Bilan Vie scolaire
- Bilan projet orientation de l'établissement
- Bilan d'activités CDI (suivi des manifestations proposées)

► Structurer les « Parcours » dans une perspective de cohérence et de lisibilité pour les élèves et leurs familles.

Mis en place progressivement depuis la rentrée 2015, les quatre parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen) permettent de suivre le travail de l'élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité. Au travers d'outils (FOLIOS), de programmation et de communication vers les familles, ces parcours doivent faire sens et contribuer pleinement à la formation de l'élève.

La feuille de route

- ✓ Insérer la dimension "Parcours" dans les réunions de présentation de rentrée
- ✓ Mettre en place l'outil FOLIOS et former les personnels
- ✓ Présenter et valider la programmation en conseil pédagogique

► Poursuivre l'accompagnement individualisé des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Parce que la réussite prend des chemins parfois différents, et parce que chaque élève doit bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage tenant compte de ses spécificités, le LFSE met en oeuvre les dispositifs d'accompagnement adapté aux besoins particuliers. Il s'appuie sur une équipe éducative formée et mobilisée autour de l'élève, en lien avec les familles.

La feuille de route

- ✓ Former à la différenciation pédagogique.
- ✓ Mettre en place des fiches de suivi pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- ✓ Créer un dispositif d'accompagnement des mal-francophones (élèves maîtrisant mal la langue française) incluant le FLE
- ✓ Structurer la liaison inter cycles qui permet d'assurer une meilleure continuité d'un niveau à l'autre.
- ✓ Pérenniser les liens avec les personnes ressources locales (psychologue, orthophoniste, psychomotricien...) pour faire des sessions d'informations et apporter des outils concrets.
- ✓ Organiser un accueil particulier pour les élèves issus d'un système éducatif tiers

En savoir plus

[Le guide des EBEP](#)

► Identifier et répondre aux besoins de formation dans le cadre de la politique institutionnelle et de celle de l'établissement.

La formation des personnels est une priorité : accompagner les réformes, mettre à jour les savoirs, maîtriser de nouvelles compétences au bénéfice d'une pédagogie d'excellence, en s'appuyant sur les ressources de la zone de mutualisation mais également sur celles disponibles au sein de l'établissement, tel est l'objectif du Plan Local de Formation, décliné en différentes actions et sur des thèmes ouverts. Piloté par la cellule de formation, ce plan complète le PFCP (plan de formation continue des personnels).

La feuille de route

- ✓ Etablir une cartographie des formations
- ✓ Analyser besoins et demandes de formation en lien avec le projet d'établissement
- ✓ Elaborer un plan de formation local (complétant le PFCP) en associant l'organisation pédagogique (objectif, méthode, outils,...).
- ✓ Evaluer le dispositif mis en place au travers d'indicateurs connus des différents acteurs
- ✓ Informer les équipes pédagogiques au moyen de la lettre "mission conseil pédagogique".

En savoir plus

<http://www.aefe.fr/pedagogie/le-dispositif-de-formation-continue>

► Créer une synergie entre l'élève, l'équipe pédagogique et les différents partenaires pour l'élaboration d'un projet personnel d'orientation.

Tout au long de sa scolarité, la parcours de l'élève est marqué des étapes où il doit faire des choix : choix de la voie (générale, technologique, professionnelle), de la filière, d'études supérieures longues ou courtes... Ces choix doivent être éclairés, accompagnés, réfléchis, en lien constant avec les familles. C'est le travail des principaux acteurs de l'orientation que sont le PRIO, les professeurs principaux, le CPE. Si un temps institutionnel spécifique est consacré à l'orientation de l'élève, il doit cependant être complété par des actions ciblées, des temps de rencontres, des projets ouverts sur un environnement multiple. Le dialogue, la communication, l'information sont au coeur de la construction du projet.

La feuille de route

- ✓ Répertorier et établir des partenariats avec les centres de formations professionnelles locaux.
- ✓ Mettre en place des outils de suivi post-bac
- ✓ Optimiser le suivi des démarches de l'élève et de la famille (outils partagées entre les équipes et le PRIO)
- ✓ Etablir un calendrier des étapes/opérations annuelles liées à l'orientation
- ✓ Aménager un espace orientation et faciliter l'échange d'informations
- ✓ Participer aux dispositifs AEFE (Agora, ADN AEFE)
- ✓ Généraliser les entretiens individuels, le tutorat
- ✓ Solliciter les anciens élèves, les parents d'élèves

En savoir plus

[Le parcours AVENIR](#)

Développer la dimension lieu de vie de l'établissement

Dans un contexte sécuritaire complexe, l'école est un lieu de vie où l'élève doit se sentir encadré, protégé, où il peut aussi, en dehors de temps de classe, se cultiver, se détendre, et bénéficier d'un environnement agréable et adapté à ses besoins. Le service de Vie scolaire, le CDI, le foyer ainsi que les activités périscolaires contribuent à enrichir le temps libre de l'élève. Le rythme scolaire concourt également à favoriser le bien-être de chaque membre de la communauté éducative.

La feuille de route

- ✓ Elaborer un projet Vie scolaire structuré et connu de tous
- ✓ S'appuyer sur les instances de l'établissement (CVL, CHS...) afin de proposer des projets en lien avec l'amélioration du lieu de vie
- ✓ Mobiliser le CDI/ la BCD comme vecteur culturel incontournable de l'école et du lycée (expositions, évènements, CCC)
- ✓ Veiller à l'équilibre du temps scolaire
- ✓ Poursuivre la politique de rénovation des locaux
- ✓ Proposer des activités périscolaires diversifiées en lien avec le projet d'établissement
- ✓ Organiser des évènements fédérateurs valorisant les grandes étapes du parcours des élèves ou de leurs engagements

AXE 3. RENCONTRER / SE RENCONTRER

Les actions pilotes

- La semaine des lycées français du monde
- La semaine de la francophonie
- Ouaga, hic et nunc
- La course contre la faim

Les indicateurs

- Actions en lien avec l'agenda AEFE, ZAO
- Nombres de projets ou événements impliquant des partenaires extérieurs
- Séances pédagogiques contextualisées / discipline et/ou niveau
- Plan de communication
- Statistiques réseaux sociaux



Les élèves du primaire à l'occasion de la semaine des lycées français du monde

► Affirmer la place de l'établissement au sein du réseau AEFE, de la ZAO et de l'espace Francophone.

Le lycée Saint Exupéry se veut ouvert sur le monde. Il est membre à part entière du réseau des établissements français à l'étranger et s'inscrit dans la zone de mutualisation d'Afrique occidentale, qui regroupe 8 pays de la sous-région. Ainsi, il bénéficie de ressources et dispositifs partagés par tous les établissements de l'AEFE et qui contribuent à la fois à créer l'identité du lycée, mais également à favoriser la mobilité des élèves.

La feuille de route

- ✓ Établir un calendrier prévisionnel de tous les événements.
- ✓ Organiser une journée « portes ouvertes », des tables rondes ...
- ✓ Mieux communiquer sur les projets, accroître leur visibilité.
- ✓ Participer à la semaine des lycées français du monde, à la semaine de la francophonie...

► Initier des collaborations avec les partenaires extérieurs dans la perspective de projets communs.

Le réseau, c'est également celui du pays d'accueil : les emprises françaises, dont l'Institut français, doivent être des partenaires privilégiés, venant compléter, grâce à leurs ressources et leurs compétences, l'offre culturelle et scientifique proposée aux élèves. Mais les partenaires extérieurs, ce sont également des entreprises, des structures œuvrant dans différents domaines avec lesquels le LFSE entend affirmer et développer des liens au travers de projets multiformes.

La feuille de route

- ✓ Développer les projets spécifiques avec des associations et partenaires locaux (ONG, IRD, écoles...).
- ✓ Associer le nom du lycée à des œuvres, des expositions, des actions humanitaires, caritatives et culturelles.
- ✓ Développer le mécénat, le sponsoring
- ✓ Faciliter les interactions entre les équipes pédagogiques et les structures tiers.
- ✓ Développer les actions communes avec l'École française André Malraux (Bobo-Dioulasso)

► Accompagner les initiatives d'ouverture et de sensibilisation pour une meilleure connaissance du pays d'accueil.

Situé au cœur de Ouagadougou, l'établissement, dans ses deux dimensions primaire et secondaire, vit au rythme de la capitale burkinabè, dont il est une composante du milieu scolaire et éducatif depuis 1975. Il se doit ainsi d'offrir aux élèves, mais également aux familles et aux personnels s'installant au Burkina Faso, une connaissance et les clés pour appréhender le pays, au travers d'initiatives diverses prenant appui sur des acteurs et sur le patrimoine local.

La feuille de route

- ✓ Contextualiser les enseignements par des apports locaux.
- ✓ Développer des projets et des échanges de pratiques avec d'autres établissements du Burkina Faso.
- ✓ Associer les artistes et les acteurs culturels du territoire (plasticiens, acteurs, musiciens, danseurs...) à des projets collaboratifs
- ✓ Poursuivre les projets pédagogiques en lien avec la découverte du patrimoine burkinabé
- ✓ Enrichir le livret d'accueil des nouveaux arrivants
- ✓ Veiller à l'information régulière et éclairée en lien avec le contexte sécuritaire
- ✓ Mettre en place une journée d'accueil/démarches pour les nouveaux arrivants

► Mettre en place un plan de communication efficient au service de la communauté scolaire.

La communication, l'échange d'informations, le dialogue sont des éléments essentiels au fonctionnement de la communauté scolaire. En interne ou en direction des familles et des partenaires, le message du LFSE doit permettre la fluidité de l'information, le cadrage des temps forts de l'année, la valorisation des actions menées, la mutualisation des décisions prises lors des différentes instances. Etablissement accueillant un public venant également de l'étranger, le lycée doit mettre à sa disposition les éléments nécessaires à la connaissance de leur futur environnement. Enfin, au cœur du système, l'élève doit également bénéficier d'une communication efficiente, facilitant la construction de son sentiment d'appartenance, son quotidien, les modalités d'apprentissage et les échanges avec les membres de l'équipe éducative.

La feuille de route

- ✓ Restructurer le site Internet (ainsi que l'identité visuelle du LFSE)
- ✓ Mettre en place une procédure de rédaction et transmission d'articles (site internet et page FB).
- ✓ Créer des outils de communication interne (mailing, calendrier, espace de mutualisation pédagogique, espace numérique de travail...).
- ✓ Identifier un coordonnateur de la communication interne.
- ✓ Créer un livret d'accueil des nouveaux parents.
- ✓ Veiller au bon fonctionnement des instances de dialogue et de concertation déjà existantes.
- ✓ Créer un livret d'accompagnement pour les parents délégués de classe.
- ✓ Proposer un trombinoscope et un organigramme du LFSE et de ses instances

ANNEXES

Les annexes complètent le projet d'établissement en apportant des précisions (fonctionnement, objectifs, indicateurs) sur certains volets spécifiques.

- ✓ Volet numérique
- ✓ Volet éducatif/vie scolaire
- ✓ Volet orientation
- ✓ Volet culturel
- ✓ Volet politique des langues
- ✓ Volet formation
- ✓ Volet communication



*Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir,
mais de le rendre possible.*

Antoine de Saint Exupéry



Volet numérique

Le développement du **numérique s'inscrit naturellement dans la politique de l'établissement**. Il ne se veut pas une fin en soi, mais un moyen pédagogique, un levier facilitant les expérimentations et des stratégies d'apprentissages innovantes. Intrinsèquement lié aux pratiques des enseignants et des élèves, le numérique nécessite également des moyens en adéquation avec les besoins. En ce sens, toute évolution est le fruit de la conjonction de plusieurs facteurs, à la fois en terme d'équipements, de formation et d'une politique volontariste en lien avec les recommandations du MEN et de l'AEFE. Les pratiques du numérique pédagogique s'inscrivent dans l'apprentissage des élèves, du primaire au secondaire. Elles favorisent des approches dynamiques des contenus, mais permettent également à chaque élève d'acquérir des compétences transversales, culturelles et citoyennes telles que spécifiées dans les programmes de l'École du Socle. Elles sont enfin, pour les élèves à besoins particuliers, un moyen de progresser à leur rythme, à l'aide d'outils favorisant la différenciation.

Au LFSE, le suivi du volet numérique est assuré par une commission informatique et numérique.

LA COMMISSION INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE (CIN) DU LYCÉE FRANÇAIS SAINT EXUPERY

La CIN a pour objectif de coordonner le plan informatique et numérique de l'établissement, pour l'ensemble des niveaux concernés, en définissant des stratégies et des objectifs associant le domaine pédagogique, le domaine technique et le domaine financier.

Elle doit permettre la poursuite de la politique engagée dans ce domaine, fondée sur l'accompagnement des enseignants (formation), la "proximité" des ressources, l'élaboration d'une culture commune du numérique.

Elle s'appuie sur un état des lieux annuel qui permet de définir les besoins, d'évaluer les résultats obtenus et de fixer les orientations.

Elle doit préparer les conditions techniques et pédagogiques à la mise en œuvre de la politique d'établissement définie dans le cadre du PE et des instances diverses.

LES OBJECTIFS 2018-2021

- ✓ Optimisation des performances du réseau informatique (base audit avril 2018)
- ✓ Déploiement d'outils facilitant les usages et pratiques pédagogiques (nouvel espace de stockage des ressources ; système facilitant la mutualisation et le travail collaboratif ; optimisation des logiciels existants...)
- ✓ Optimisation des moyens afin de favoriser l'accès au matériel (EDT/projets pédagogiques)
- ✓ Intégration d'un volet numérique au PLF
- ✓ Actualisation d'une charte des usages
- ✓ Instauration d'une politique documentaire numérique en lien étroit avec le CDI



Volet éducatif / Vie scolaire

Le service Vie scolaire est pleinement impliqué dans la vie de l'élève et joue un rôle essentiel dans la dimension éducative de l'établissement, en relation étroite avec les enseignants, et notamment avec les professeurs principaux. Le service de vie scolaire est l'interlocuteur privilégié des familles pour les questions liées :

- à la présence de l'élève dans l'établissement
- à la sécurité et au bien-être de l'élève (en collaboration avec le service santé)
- aux manquements au règlement
- aux informations liées aux événements ponctuels qui marquent l'année scolaire
- aux questions qui relèvent de la vie dans l'établissement

En lien avec ce dernier point, la Vie scolaire a également pour mission de former les élèves à cette dimension citoyenne, notamment en promouvant et en sensibilisant leur rôle au sein des instances représentatives (CVCL, conseils de classe, CE).

Le service Vie scolaire s'intègre dans les « Parcours de l'élève », et notamment dans les Parcours citoyenneté et santé, en étant force de proposition de projets de solidarité, de prévention et de protection de l'environnement (cette dimension incluant le lycée en tant que lieu de vie collectif). Ainsi, hors de son temps de classe, tout élève peut jouer un rôle au sein de l'établissement, guidé dans sa démarche par des intervenants autres que ses professeurs.

Le service est placé sous la conduite d'un(e) (ou plusieurs) conseiller(e)s principal(e)s d'éducation qui, outre la fonction de chef de service veillant à au bon fonctionnement des missions attribuées aux personnels Vie scolaire, jouent un rôle fondamental dans le volet éducatif du projet d'établissement dont il ou elle est une personne ressource clé.

En collaboration quotidienne avec les personnels socio-éducatifs et de santé, et au travers de ses relations avec les enseignants, le ou la CPE contribue pleinement à mettre en place des stratégies éducatives et des accompagnements permettant à chaque élève de pouvoir évoluer au mieux au sein du lycée. La ou le CPE est informé des résultats des élèves de classe dont il peut assurer la présidence lors des conseils de classe, mais également des plus lourds dysfonctionnements qui entraînent systématiquement une information directe aux familles.

Dans le cadre de ses fonctions, la ou le CPE est présent lors des commissions de suivi éducatif, rencontres placée sous la direction du chef d'établissement ou de son représentant, et mettant en relation la famille, le professeur principal, des personnels de santé et/ou la psychologue scolaire afin de déterminer ensemble les adaptations nécessaires à un élève présentant des besoins particuliers (EBEP). Enfin, les assistants d'éducation (AED) sont les interlocuteurs de terrain, hors temps de classe, et développent une relation de confiance avec les élèves qu'ils côtoient au quotidien. Ils sont aussi des pédagogues qui doivent s'employer à consolider, au travers d'actions initiés par leur service, les bases d'une éducation citoyenne fondée sur le respect mutuel.

Le volet éducatif du projet d'établissement inclut également les activités proposées hors temps scolaire, par les professeurs ou des intervenants extérieurs. Il peut s'agir d'activités culturelles, sportives, mais également de clubs ou projets pédagogiques menés en dehors des séquences de cours. Ces activités périscolaires complètent l'offre pédagogique et éducative institutionnelle et répondent aux mêmes exigences de contenu, de qualité de l'encadrement et de sécurité que les activités pédagogiques obligatoires



Volet orientation

Le volet orientation du lycée Saint Exupéry s'appuie sur **un projet d'orientation co-piloté par le ou la PRIO (personnel ressource en information et orientation)** et le chef d'établissement ou son adjoint, en adéquation avec les recommandations du MEN et du service orientation et enseignement supérieur de l'AEFE (SORES).

Ce projet orientation propose une organisation, des actions et des pistes de travail visant à :

1. Mobiliser les différents acteurs de l'orientation dans une pratique dynamique de l'éducation à l'orientation.

Actions prioritaires

- Mobilisation des ressources internes (pôle orientation du CDI, professeurs documentalistes)
- Organisation d'un calendrier d'heures « orientation » fléchées en AP
- Formation, en interne, à l'éducation à l'orientation

2. Améliorer et faciliter l'accès à l'information sur l'enseignement supérieur

Actions prioritaires

- Organisation de séances d'informations, conférences, forum des métiers
- Interventions de professionnels ou anciens élèves
- Actualisation et veille documentaire du « pôle orientation » sur le site du lycée

3. Positionner l'élève dans une démarche d'orientation active, individuelle mais accompagnée

- Organisation et généralisation des entretiens individualisés
- Gestion du parcours Avenir au travers de l'utilisation de la ressource FOLIOS (collège)
- Participation au dispositif AGORA

Ces objectifs impliquent la mise en œuvre d'actions diversifiées, associant étroitement les familles et les partenaires locaux et français (entreprises, anciens élèves, établissement d'enseignement supérieur, Campus France). L'espace orientation, créé sur le site internet de l'établissement, propose aux élèves et à leurs familles des ressources diverses pour la poursuite d'études en France ou à l'étranger. Il favorise en ce sens la communication/ information en interne et à l'endroit des familles et facilite l'accès à l'information sur l'enseignement supérieur, mais également sur toutes les procédures liées à l'orientation et à l'affectation (Parcoursup ; Affelnet).



Volet culturel

Le volet culturel met en synergie à la fois les outils, les projets pédagogiques, les ressources et les lieux qui, ainsi combinés, permettent aux élèves du LFSE, des plus petits jusqu'aux élèves de Terminales, de bénéficier d'un environnement offrant de nombreuses opportunités de découvertes et pratiques artistiques et culturelles.

L'offre culturelle du LFSE privilégie la proximité et la diversité.

La proximité

Au sein de l'établissement, le CDI (centre de documentation et d'information) au secondaire et la BCD (bibliothèque centre de documentation) sont les lieux de vie culturelle par excellence. Outre les séquences pédagogiques proposées par les enseignants et les professeurs documentalistes, les élèves doivent pouvoir venir satisfaire leur curiosité ; travailler dans un environnement adapté aux besoins, y compris numériques ; découvrir la Culture sous des aspects innovants et dynamiques, à la fois au travers des temps forts « institutionnalisés » (semaine de la presse, de la francophonie...) mais également lors d'événements, d'expositions ou tout autre manifestation liée à la culture ayant vocation à être organisée dans cet espace.

Progressivement, au lycée, le CDI doit devenir le CCC (centre de connaissances et de culture), un lieu de travail repensé, original et innovant, qui privilégie aussi bien le numérique que le livre.

En 2018, la Webradio OKALM y a installé son studio. Le pôle orientation a été réaménagé et les lycéens bénéficieront, à la rentrée 2018, d'un nouvel espace de travail réservé.

La proximité, c'est également celle de l'Institut culturel français de Ouagadougou, avec lequel le LFSE entretient des liens étroits et un partenariat de longue date et qui se situe tout près de l'établissement. Les élèves bénéficient de la programmation et richesse des ressources de l'Institut, au travers de projets menés par les équipes (cinéma, théâtre, expositions, rencontres d'artistes, conférences) et de conditions d'accès privilégiées.

La diversité

La diversité est celles que privilégie le LFSE dans les pratiques et les ressources.

Dans le cadre du PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturel), les élèves côtoient les arts et les artistes. Un accent particulier sera mis, dans le cadre du projet d'établissement, sur la découverte de la dimension artistique du pays d'accueil, à l'image de l'exposition « Ouaga hic et nunc » en liens avec de jeunes plasticiens et peintres burkinabè.

La pratique artistique pourra être étendue aux activités périscolaires proposées par l'établissement.



Volet politique des langues

Le pôle pédagogique Langues vivantes fait l'objet d'une attention toute particulière : sous la conduite de l'EEMCP2 anglais, les professeurs de langues ont réalisé un diagnostic des pratiques et suggéré des pistes de travail dans un bilan « politique des langues ». Ce document servira de trame dans la mise en œuvre du projet d'établissement en ce domaine. Il s'en dégage (principalement) les points et propositions suivants :

I- STRUCTURE PEDAGOGIQUE

Rééquilibrer l'offre LV1 et LV2 : étoffer l'offre LV en cycle Terminale et de proposer LELE espagnol et allemand en 1L, puis ensuite en TL.

Groupes de langue –niveau 2nde

Proposer 3h avec « leur professeur » en groupes – classes et 1h par semaine en « groupes de compétence », c'est-à-dire en fonction de leurs besoins dans les quatre activités langagières. Dans les groupes de compétences, les élèves peuvent faire essentiellement un travail d'entraînement et de méthodologie dans les domaines qu'ils identifient eux-mêmes, à travers un questionnaire d'auto-évaluation rempli en début d'année. Ce questionnaire serait basé sur les grilles d'évaluation du cadre européen de référence. La pédagogie différenciée est favorisée : l'élève avance à son rythme dans un domaine délimité. La notion de progression est primordiale afin de redonner confiance aux élèves. Temps et la possibilité donnés de s'arrêter sur des aspects techniques de la compétence enseignée ainsi que construire des projets en termes de tâches finalisées (approche « actionnelle »). Une évaluation commune par trimestre, avec une progression commune.

Evaluation 6^{ème}

Mettre en place ces évaluations à la fin de la 6ème, niveau A1 + en cohérence avec la fin du cycle (évaluations conjointes enseignants primaire-secondaire). Une réflexion sera entamée dans la perspective de Juin 2019.

Certifications LV

Possibilité de présenter le TOEFL à l'ISO et certifications en allemand au Goethe Institute.

Remédiation FLE

Des demandes de remédiation FLE émergent chaque année scolaire, tant en primaire qu'en secondaire. Ce public allophone présente bien évidemment des profils et des niveaux très variés, et ne constitue, qu'un petit nombre de personne chaque année : il pourrait être utile de proposer en partenariat avec le Centre de langues un parcours de remédiation FLE.

II- OUVERTURE ET RAYONNEMENT, DYNAMIQUE DE L'ETABLISSEMENT

Partenariats

Worldschool Programme

Le projet principalement guidé par Worldschool programme, une institution néerlandaise, s'appuie sur un échange en anglais entre des élèves du cycle terminal au LFSE et des élèves de lycées néerlandais autour d'un projet de développement qui aborderait plus particulièrement des problématiques environnementales. (travail SVT/anglais)

ISO

En primaire, rencontres sportives Penpal and Sports Day en CE2.

Des collaborations sont possibles et doivent être envisagées en amont.

Lv et orientation post-bac

Échange Parcours Post-bac LV : vidéos d'élèves du réseau AEFÉ et intervenant anglophone autour de l'orientation post-bac dans des établissements anglophones.

Education USA : dans le cadre de l'orientation, intervention du conseiller des cursus américains post-bac à l'Ambassade américaine à Ouagadougou sur les parcours post-bac aux Etats-Unis.

Voyages scolaires et échanges

ADN-AEFÉ : Ce programme au sein de l'AEFE est une réelle opportunité de promouvoir les échanges scolaires entre lycées du réseau. La réflexion est engagée en fonction des possibilités liées à la situation sécuritaire du pays.

Par ailleurs, les voyages en immersion devront pouvoir être privilégiés si les conditions le permettent (coût, visas, autorisation etc.).

Projets pédagogiques

L'équipe LV interdegrés est très impliquée dans une réelle dynamique de projets.

Ils sont nombreux et très variés tant en primaire qu'en secondaire, ils tissent un lien interdegré réel et offre une continuité dans la pédagogie de projets : Cuisine , Cook project, Le petit théâtre de marionnettes , Puppet Show, Penpal (CE2 A), English café, I am the writer, Flat Stanley Découvrir un pays anglophone : UK , Saint George's Day, Spelling Bee, Shrove Tuesday, Défi anglais, Découverte et célébration de fêtes de divers pays anglophones, Stammtisch en allemand, Rôle et influence des médias (LV), Walking to the moon, LV en ligne, Échange polyglotte parcours post bac, Education USA, Trabalenguas & refranes...

Parmi ces nombreux projets, certains émergent ou seront étoffés à l'avenir grâce à par exemple l'équipement webradio installé au lycée récemment : Semaine des langues-Webradio, Uniform Day, Ciné Philo-Langues.



Volet formation

La formation et l'accompagnement des enseignants revêtent un caractère essentiel au sein du projet d'établissement et font l'objet d'une attention toute particulière : réforme à venir, nouveaux programmes, nouveaux outils, nouvelles pratiques, le système français se caractérise par une évolution parfois rapide qui doit avant tout bénéficier à chaque élève. Il est alors indispensable que les équipes pédagogiques puissent en avoir connaissance, s'y préparer, les maîtriser pour, enfin, les transmettre.

La cellule de formation continue, composées de différents représentants des personnels assure la construction et le suivi d'un plan de formation à l'échelle de l'établissement. Ce plan prend en compte les éléments en lien avec les objectifs fixés par le projet d'établissement, les besoins recensés, à la fois individuels mais également basés sur des données objectives d'accès à la formation du corps enseignant notamment, et enfin les mutations (voire les contraintes) liées aux évolutions du dispositif au sein de la zone.

La politique de formation des personnels au LFSE s'appuie essentiellement sur :

Le PFCP (Plan de formation continue des personnels)

Dispositif de formation à l'échelle de tous les établissements homologués et conventionnés de la zone de mutualisation d'Afrique de l'Ouest, le PFCP propose aux enseignants des stages de deux ou trois journées sur des problématiques pédagogiques disciplinaires ou interdisciplinaires. Les choix de stage sont validés par la cellule de formation.

La formation interne ou PLF (plan local de formation).

Accompagner et former au quotidien, grâce aux ressources locales, tel est aussi un axe développé dans le plan de formation. Le PLF propose aux personnels (et non exclusivement aux enseignants), des temps de formation assurés par les EEMCP2 (enseignants à mission de conseil pédagogique) ou par des intervenants extérieurs dans des domaines divers (à l'exemple de la formation aux gestes de premiers secours assurées en 2018 par les sapeurs-pompiers en coopération à Ouagadougou). Ce PLF inclut également la mutualisation des apports de stages du PLFC.

A ces dispositifs s'ajoutent, en cours d'année, les visites de conseillers pédagogiques (pour une équipe disciplinaire ou une visite individuelle, animations pédagogiques), le tutorat des néo-recrutés locaux assuré par les EEMCP2 et les visites conseils par les IA-IPR de l'AEFE ou l'IEN de zone.

Enfin la lettre « mission conseil pédagogique » instaurée au LFSE informe les personnels enseignants des travaux menés par les EEMCP2, des initiatives proposées par leurs pairs et doit permettre de développer une veille documentaire en lien avec la formation proposées au travers des nouvelles technologies (MOOC, ressources institutionnelles etc.).



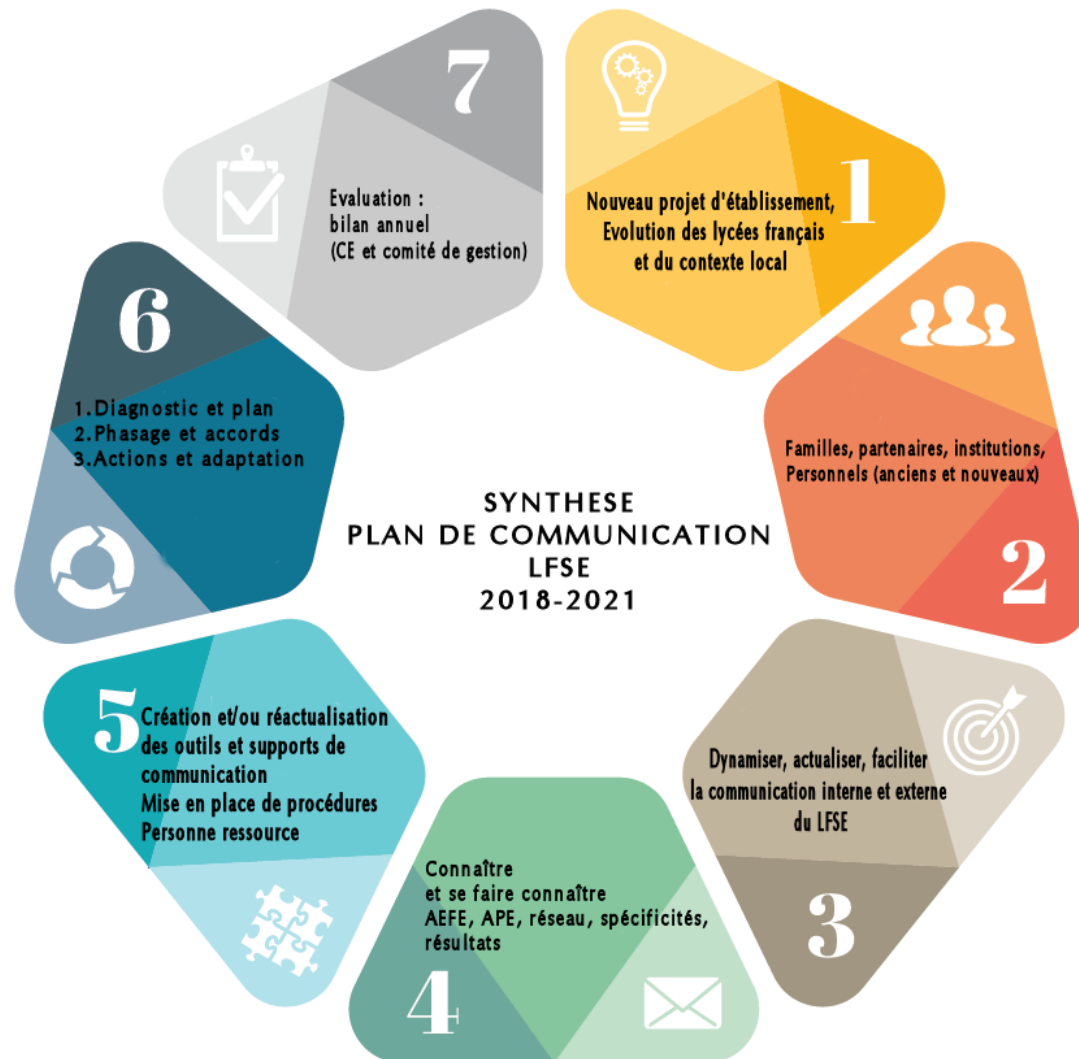
Volet communication

Le LFSE est un établissement connu de la communauté française établie à Ouagadougou. Il fait également partie du paysage de la ville et de son histoire en raison de son ancienneté. Il n'a, jusqu'à présent, pas ou peu de réelle concurrence, ni de problématiques liées au recrutement, que ce soit en élèves ou en personnel. A partir de ce constat, la communication n'a pas été considérée, sans doute à juste titre, comme prioritaire et le LFSE ne possède que peu d'outils efficaces en ce domaine. Il en est de même en ce qui concerne la communication interne : enseignants comme élèves soulignent des procédures et des fonctionnements parfois obsolètes. Partant de ces constats, de l'évolution du contexte et des recommandations de l'AEFE en matière de communication, le LFSE se dote d'un plan de communication ayant vocation à permettre la restructuration et/ou la création d'outils et moyens de communication adaptés aux objectifs d'efficacité, de réactivité et d'attractivité recherchés.

En 2018, ce travail a déjà été initié et avec :

- La création de la page Facebook du LFSE
- La création d'une Webradio
- De nouveaux outils supports de communication : kakemonos, pochettes, carte de vœux

La charte graphique du lycée est également en réflexion, ainsi que la rénovation du site internet. Le plan d'actions de communication sera présenté à la rentrée 2018.



PRENDRE SON ENVOL...

LYCEE FRANÇAIS SAINT EXUPERY

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
01 BP 1478 Ouagadougou 01 | Tél. : 00 226 20 31 27 63 | www.lfse.org

MAI 2018



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger